

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2017

MODALITÉS DE DÉPÔT DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS - (N° 3079)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL10

présenté par
Mme Laurence Dumont

ARTICLE 4

À l'alinéa 4, supprimer les mots : « des représentants français ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.